



PROCES VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration de l'association Autisme Eure-et-Loir se sont réunis au siège social le **3 avril 2019 à 18 h** :

Sont présents :

- Martine VANDERMEERSCH
- Yannick BERNIER
- Hervé SOLA
- Odile GOMBERT
- Pascal LIARD
- Pascale CHAVATTE
- Odile NOEHRINGER
- Philippe MOULIN
- Marie Claire MOULIN
- Vincent LECUYER
- Claudine SOLA
- Nicolas PATAULT
- Béatrice CHAUVEY

Sont absents:

- Patrick CHAUVEY excusé
- Martine RABOT
- Brigitte BESNARD

Ordre du jour :

La stratégie nationale : les ARS viennent de recevoir leur feuille de route
L'appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de l'offre médico-sociale
Retour rapide sur la journée du 26 mars
Aide aux aidants familiaux dans le département 28
Le COPIL emploi et autisme piloté par A28
Projet de Formation pour les établissements 2019-2020
Questions diverses

Nous avons invité M. Vieil (ancien directeur de la MSF) à notre CA. Ce dernier a adhéré en 2019 à notre association ; il souhaite nous apporter son expertise et nous accompagner dans nos projets. M. Vieil pourra présenter sa candidature au Conseil d'Administration lors de l'AG 2020.

Martine nous recommande de visiter le site FIRAH qui concerne l'accompagnement du jeune enfant autiste : www.firah.org
et la BD PATFAWL : www.amazon.fr/livres/patfawl

La stratégie nationale : les ARS viennent de recevoir leur feuille de route :

L'objectif est axé :

- sur le diagnostic à tous les âges de la vie.

Dans chaque département de la région une plateforme de diagnostics précoces va être mise en place pour les enfants avec des troubles neuro développementaux (autistes, les déficients intellectuels, et tous les dys)

Le dépistage pour les jeunes enfants pourra être fait par des médecins libéraux avec une consultation plus longue et mieux rémunérée.

- sur la Création d'Unité d'Enseignement Maternelle Autiste. Pour le département une 2^{ème} unité sera ouverte d'ici 2020

Martine a participé à une réunion à l'UEMA à Rechèvre (enfants de 3 à 6 ans). Elle a rencontré l'équipe qui a des problèmes car le profil des enfants envoyés ne correspond pas au cahier des charges. Les diagnostics ne sont pas forcément complets, donc pertinents. Une réunion de toutes les UEMA de la région aura lieu le 5 Juin à Chartres. Martine est invitée.

- sur l'aide aux familles des jeunes enfants sans prise en charge en leur allouant un forfait ambulatoire de 3300 € pour un an (ergothérapeute, psychologue et psychomotricien)

Dans le cadre du plan régionale de santé l'offre médico-sociale doit évoluer et apporter des possibilités supplémentaires d'ici 10 ans (hébergement de nuit, accueil de répit...) qui doivent être destinées pour 50 % à des personnes extérieures à l'établissement.

Pour la première fois les budgets pour les adultes sont plus conséquents que pour les enfants.

L'appel à manifestation d'intérêt

L'ARS a produit un cahier des charges pour appel à manifestation d'intérêt pour des projets de déploiement et d'innovation dans le secteur médico-social. La MSF et l'association vont répondre à cet appel en proposant des projets qui soient en conformité aux attentes des familles. Les projets doivent être adressés à l'ARS pour le 29 mai prochain.

Appel à projet : **Le GEM** : Groupe d'Entraide Mutuelle accueillant des personnes handicapées psychiques ; structures associatives souples et innovantes, fondées sur un projet d'entraide mis en œuvre par les personnes handicapées psychiques elles-mêmes.

Ce projet GEM sera géré par l'Ordre de Malte avec en partenariat notre association pour les personnes autistes (groupe de paroles) afin de se rencontrer au travers des loisirs, de la vie sociale, de la culture ...

Filière adultes autiste :

Dans le département, sous l'égide de l'ARS, des centres de ressource, la MSF (au Nord) et le FAM des Magnolias (au Sud) vont être les acteurs de la filière adultes autistes pour l'accueil spécifique et l'orientation, ce qui permettra aux établissements plus généralistes d'accueillir quelques personnes TSA (Fondation d'Aligre, Courville, etc...). Un projet de développement est prévu avec un renforcement des compétences.

L'Unité St Florentin effectuera les bilans et diagnostics avec une neuropsychologue ainsi qu'un accueil pour les situations très complexes.

La MSF :

La maison rouge n'a toujours pas de financement

2 résidents participent à l'activité vitrail à l'extérieur de l'établissement financée par la fondation C.E.

Aide aux aidants familiaux

Yannick Bernier s'occupe des 2 premiers groupes, les sessions 2017 et 2018 et pour le 3^{ème} groupe de la session 2019 c'est Hervé Sola qui prend le relais avec l'appui de Martine.

Schéma des formations :

Session 2017 : 3 journées formation de base en 2017 pour 30 familles environ – une 4^{ème} journée en 2018 « Formation Puberté, Adolescence et Sexualité » – la 5^{ème} journée formation prévue le 22 juin à la MSF thème à définir en fonction des enquêtes (Education nationale, emploi, habitat, parcours professionnel et de vie)

Session 2018 : 3 journées de formation de base pour 30 nouvelles familles – la 4^{ème} journée aura lieu le 21 septembre 2019 « Formation Puberté, Adolescence et Sexualité »

Session 2019 : 3 journées formation de base prévues en 2019 :

- Le 12 octobre au siège de l'ADPEP 28 3 rue Charles Brune 28110 LUCE :
« Connaissance de la personne avec autisme. Ses droits »
- Le 16 novembre à l'ADAPEI 28 – IME André Brault – Allée Jean Guyard 28600 LUISANT
« Aspects sensoriels. Aides aux interactions adaptées à votre quotidien »
- Le 7 décembre à la MSF 4 rue St Exupéry 28300 LEVES
« Parcours de la personne avec autisme »

Ces formations aux aidants familiaux se font tous les 3 ans, organisées par le CRA et financées par la CNSA (cf site <https://www.cnsa.fr/>).

Dans notre département l'association A28 organise et finance les 2 autres années, ce qui permet d'accueillir tous les ans un nouveau groupe de familles. Devant le succès rencontré, l'association organise et finance également les journées 4 et 5. Nous gardons les mêmes intervenants qui donnent entière satisfaction

Ces formations ont coûté 4 600 € en 2018.

Le trésorier Hervé Sola est intervenu auprès de Mme Giroux Laurène (déléguée départementale à la vie associative) pour le règlement sur les dédommagements des intervenants lors des formations et qui n'ont pas de justificatifs à produire. Celle-ci a confirmé que nous pouvons considérer nos dépenses comme un simple dédommagement et non pas comme des salaires, s'agissant de moindre frais très exceptionnel dans l'année. En conséquence, nous ne serions pas tenus de déclarer à l'URSSAF.

Une maquette sera créée et soumise aux intervenants pour le détail des frais.

Le COPIL emploi et autisme piloté par A28

L'association a initié le COPIL avec le SAMSAH, PHARE 28, la MDPa, CAP Emploi et A 28 suite au colloque du 12 avril 2018. Le 2 décembre 2019, il sera organisé à la CCI pour les entreprises une conférence « Emploi et Autisme ». CAP emploi va participer aux dépenses à hauteur de 50 %. Martine va solliciter des sponsors.

Formation inter-établissements

La dernière formation inter-établissements que nous avons organisée à la CCI était en deux parties complémentaires et en date du

- 6 et 7 décembre 2018 : « Particularités sensorielles de l'adulte avec autisme »
- 25 janvier 2019 : « Aménager le cadre de vie d'une personne autiste »

Les deux formations ont eu beaucoup de succès (voir documents « bilan observations et commentaires » fourni par FORMASIVION, en annexes) Elles ont réuni les établissements du 28 ayant de bonnes connaissances en accompagnement des personnes autistes : MDPa, MSF et SAMSAH, MAS ANAIS, FAM les Magnolias et USF. Elles accueillait environ 20 personnes

Le coût global représente 5932,38 € pour un budget prévisionnel de 7000 €.

Rappel des formations :

- 2014 « Evaluation et gestion des comportements-défis »
- 2015 « Perspectives pour un accompagnement adapté à la sexualité »
- 2016 « TSA et habilités sociales : de l'accompagnement individuel au groupe »

Les 5 formations déjà proposées étaient essentiellement à destination des établissements, pour adultes spécifiques « autisme » et des établissements accueillants une majorité de personnes autistes.

On va continuer de proposer à ces établissements 2 nouvelles formations en 2019/2020. Le renouvellement de la formation de base (Martine va contacter l'ARS pour les besoins) et une nouvelle formation spécifique (Odile contacte les établissements pour le thème). Les membres présents ont voté à l'unanimité le financement.

Questions diverses :

Odile Gombert nous informe de ses ressentis par rapport aux CDA PH où elle assiste occasionnellement en tant que suppléante des «Papillons Blancs ». Une impression de décision prise par cette instance sans matière suffisante pour décider et des remarques subjectives parfois basées sur des aprioris (elle s'abstient souvent à cause du manque d'informations sur le dossier traité). Il se peut que l'absence de médecin à la MDA et en CDA PH puisse être la cause (manque de référent/au handicap et ses besoins ou particularités). Il faut s'attacher à informer les familles de façon à ce que les dossiers déposés soient soigneusement remplis (notamment le certificat médical).

A la dernière réunion des membres associatifs de la CDA, organisé par G. Prier à l'APF, il a été demandé à chaque association une participation de 150 euros environ pour la formation des membres représentatifs des personnes handicapées. Les membres présents ont voté à l'unanimité ce budget.

Il a été proposé que A28 reste suppléant des Papillons Blancs avec, dans l'ordre M. CABARET titulaire, Vincent Lecuyer, Joséfa Galdéano et Odile Gombert en tant que représentants. (Odile ne connaît pas la date de ce nouveau schéma).

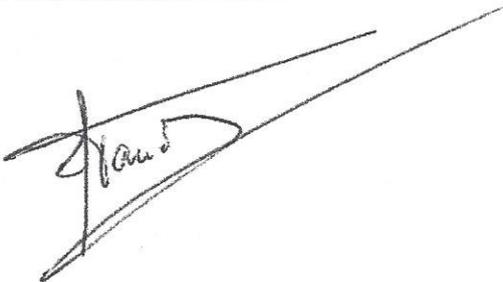
Odile Courtade nous informe que l'association les aut'parents a les financements pour la garde d'enfants autiste mais a des difficultés à trouver des enfants. Elle leur a communiqué les noms de 5 familles susceptibles d'être intéressées.

Bulletin de liaison et AG :

La date fixée pour l'Assemblée Générale est le vendredi 21 juin à 18 h. Les articles du bulletin de liaison devront être envoyés à Claudine Sola pour le 29 avril. Ce dernier sera transmis à la MDPa pour expédition avec la convocation de l'AG.

La séance est levée à 20 h.

La Présidente
Martine VANDERMEERSCH



La secrétaire
Claudine SOLA



TITRE de la FORMATION	« Particularités sensorielles de la personne avec autisme »			
DATE et LIEU de la FORMATION	Les 6 et 7 décembre à la CCI de Chartres (inter-établissements, Autisme 28)			
NOM du FORMATEUR	Katia Dupéron / Société FORMAVISION			
NOMBRE de STAGIAIRES	23			
COMMENTAIRES du FORMATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions matérielles, logistiques et techniques : La salle était légèrement sous-dimensionnée pour 24 personnes. Le matériel nécessaire était mis à disposition et fonctionnait parfaitement. Le repas était pris sur place afin d'optimiser le temps de la formation. Les prestations étaient de qualité. Des boissons chaudes ainsi que de l'eau étaient à disposition pour tous. L'accueil par la présidente d'Autisme 28 était très appréciable. • Adaptation et pertinence du contenu : Les professionnels assistant à cette formation inter-établissements accompagnaient quasiment exclusivement des personnes TSA avec déficience intellectuelle. Une seule professionnelle accompagnait des personnes TSA sans déficience intellectuelle. Les fonctions étaient diverses (AMP, aides-soignants, infirmière, psychologue, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, directrice...). Deux personnes avaient déjà bénéficié de cette formation il y a deux ans, et ont expliqué ne pas avoir demandé à être présentes. Un professionnel s'est ostensiblement ennuyé d'entendre à nouveau un contenu déjà étudié. Tous les professionnels avaient de solides connaissances sur l'autisme, ainsi qu'une bonne base sur les particularités sensorielles. Plusieurs avaient déjà été sensibilisés à la thématique, avaient effectué des évaluations sensorielles, etc. C'est pourquoi nous avons majoritairement axé les échanges sur les cas cliniques, les échanges de pratiques, après avoir abordé les aspects théoriques en première journée. • Dynamique et interactivité du groupe : Le groupe était agréable et interactif, les professionnels ont partagé leurs expériences et savoir-faire. 			
EVALUATIONS des STAGIAIRES *				
	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Passable	Insatisfaisant
Niveau Adéquation des attentes	43%	57%	0%	0%
Objectifs énoncés initialement atteints	43%	57%	0%	0%
Pertinence du contenu du programme	48%	52%	0%	0%
Durée et rythme de la formation	57%	39%	4%	0%
Qualité des supports de formation	52%	48%	0%	0%
Adaptation des méthodes pédagogiques (Apports cas cliniques, vidéos et ateliers pratiques)	65%	33%	2%	0%
Qualité des échanges	57%	43%	0%	0%
Animation du formateur (Expertise, qualités pédagogiques et contact)	77%	23%	0%	0%
Cette formation va-t-elle modifier votre pratique professionnelle ?	Enormément	En partie	Un peu	Pas du tout
	9%	83%	9%	0%
Niveau total de Satisfaction	272	276	99%	
EVALUATIONS des STAGIAIRES *				
	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Passable	Insatisfaisant
Organisation matérielle (Conditions d'accueil du lieu et repas)	33%	60%	7%	0%
SUGGESTIONS ou REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une formation sur la sensorialité mais par niveau : N1 = novice ; N2 = approfondissement ; N3 = expert avec un module pratique sur la conduite des évaluations - Attentes importantes sur la remédiation sensorielles et de plus en plus de suggestions d'aménagement - Echanges avec les partenaires intéressants et constructifs - Il aurait fallu plus de temps pour parler de situations rencontrées au sein de nos établissements - Formation très intéressante - Peut-être plus de temps d'échanges autour d'une situation de terrain pour appuyer les grilles d'évaluations - Inciter les professionnels à se former ! • Pédagogie : <ul style="list-style-type: none"> - Formatrice travaillant auprès d'adultes TSA ayant une DI = point positif (même population) • Durée : <ul style="list-style-type: none"> - Rythme de pause trop fréquent 			
FORMATIONS complémentaires souhaitée	<ul style="list-style-type: none"> - Douleur et TSA/DI adultes - Habiletés sociales - Gestion des comportements défis 			

* : d'après le questionnaire des fiches d'évaluation des stagiaires.

TITRE de la FORMATION	« Aménager le cadre de vie d'une personne autiste »			
DATE et LIEU de la FORMATION	Le 25 janvier 2019 au CCI de Chartres (28)			
NOM du FORMATEUR	Sophie GEOFFROY / Société FORMAVISION			
NOMBRE de STAGIAIRES	21 Personnes			
COMMENTAIRES du FORMATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions matérielles, logistiques et techniques : <i>Très bon accueil sur le lieu. Tout le matériel nécessaire était à disposition pour la formation. Merci à Mme Gombert qui a veillé au bon déroulé de cette journée.</i> • Adaptation et pertinence du contenu : <i>Cette troisième journée était essentiellement composée d'ateliers et d'échanges. Après quelques rappels sur la sensorialité et les TSA, nous avons présenté de manière plus approfondie l'ESAA avant de faire un atelier pratique autour d'une étude de cas. Ensuite, Les stagiaires se sont entraînés à l'évaluation sensorielle d'un de leur résident sur la base de l'ESAA en observation indirecte. Nous avons terminé par des données sur l'aménagement et une réflexion sur le lien entre sensorialité et posture professionnelle.</i> • Dynamique et interactivité du groupe : <i>Le groupe était agréable déjà très bien formé à l'autisme et à la sensorialité. Ils ont apprécié les ateliers.</i> 			
EVALUATIONS des STAGIAIRES *				
Niveau	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Passable	Insatisfaisant
Adéquation des attentes	67%	33%	0%	0%
Objectifs énoncés initialement atteints	61%	39%	0%	0%
Pertinence du contenu du programme	72%	28%	0%	0%
Durée et rythme de la formation	39%	61%	0%	0%
Qualité des supports de formation	50%	50%	0%	0%
Adaptation des méthodes pédagogiques (Apports cas cliniques, vidéos et ateliers pratiques)	58%	42%	0%	0%
Qualité des échanges	67%	33%	0%	0%
Animation du formateur (Expertise, qualités pédagogiques et contact)	68%	32%	0%	0%
Cette formation va-t-elle modifier votre pratique professionnelle ?	Enormément	En partie	Un peu	Pas du tout
	35%	59%	6%	0%
Niveau total de Satisfaction	231	232	100%	
EVALUATIONS des STAGIAIRES *				
Organisation matérielle (Conditions d'accueil du lieu et repas)	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Passable	Insatisfaisant
	44%	53%	3%	0%
SUGGESTIONS ou REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : Ateliers très intéressants / Intérêt de mettre en pratique la théorie et de manipuler l'ESAA. Eclairage de la formatrice sur la pratique professionnelle. Piste de travail dégagé / Plus de situations et de solutions. 			
FORMATIONS complémentaires souhaitées				

* : d'après le questionnaire des fiches d'évaluation des stagiaires.

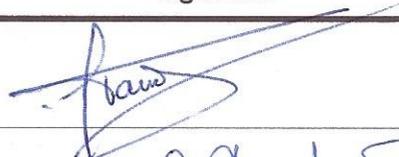
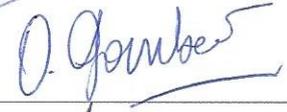
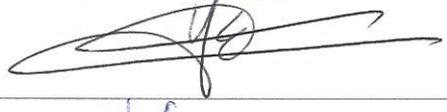
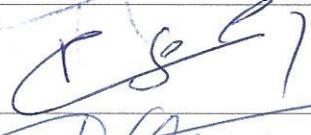
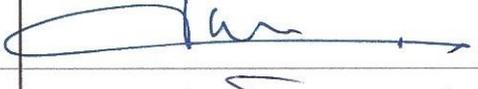
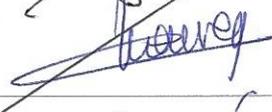
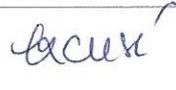
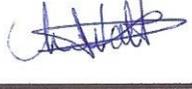
FORMAVISION - www.formavision-autisme.com

Tél. : 09 53 94 35 52 / 06 79 86 08 42

contact@formavision-autisme.com

N° SIRET : 789 328 622 00012

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 54 17 01621 17 auprès du préfet de région de Poitou-Charentes

Prénom NOM	Signature
Martine VANDERMEESCH	
Odile GOMBERT	
Yannick BERNIER	
Hervé SOLA	
Claudine SOLA	
Philippe MOULIN	
Vincent LECUYER	
Brigitte BESNARD	
Martine RABOT	
Pascal LIARD	
Odile NOEHRINGER	
Marie Claire MOULIN	
Nicolas PATAULT	
Béatrice CHAUVEY	
Patrick CHAUVEY	
Pascale CHAVATTE	

après-midi à l'institut Pasteur

Expéditeur : Martine VANDERMEERSCH (m.vdm@wanadoo.fr)

À : costalecuyer@gmail.com; hytecc@wanadoo.fr; odile.gombert28@free.fr; hubert.besnard@wanadoo.fr; beatrice.chauvey@sfr.fr; patrick.chauvey@sfr.fr; claudine.sola@yahoo.fr; lebronnecdespina@yahoo.fr; herve.sola@yahoo.fr; mcmk28@orange.fr; martineraobot@orange.fr; pmk28@orange.fr; nicolas.patault@laposte.net; Odile24@laposte.net; odile.gombert@aliceadsl.fr; pascal.liard@groupe-mma.fr; pascalechavatte@sfr.fr; vlecuycer28@free.fr

Date : mercredi 27 mars 2019 à 22:57 UTC+1

Bonsoir à tous,

Dans le cadre de la journée de l'autisme, l'institut Pasteur organise le 30 Mars un après-midi de réflexion sur «autisme et génétique » avec <thomas Bourgeron ,notamment

Pour s'inscrire : <https://www.pasteur.fr/fr/journee-autisme>

Par ailleurs, je vous rappelle notre CA le 3 Avril . je n'aurai pas le temps de vous adresser un OJ bien rédigé mais notre CA sera consacré

à la stratégie nationale : les ARS viennent de recevoir leur feuille de route

à l'appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de l'offre médico-sociale

retour rapide sur la journée du 26 mars 19

Aide aux aidants familiaux dans le 28

le COPIL emploi et autisme piloté par A 28

Projet de formations pour les établissements 2019-2020

Questions diverses

Bonne fin de soirée

Martine Vandermeersch